

16/05/2012



Assemblée générale

AG/PAL/1230

Département de l'information • Service des informations et des accréditations • New York

Comité pour l'exercice des droits
inaliénables du peuple palestinien
342^e séance – matin

LE MINISTRE PALESTINIEN POUR LE DÉVELOPPEMENT, MOHAMMAD SHTAYYEH,
CRAINT QUE 2012
NE SOIT UNE ANNÉE DE VIDE POLITIQUE POUR LA PALESTINE

Le Comité des droits inaliénables du peuple palestinien se dit
particulièrement alarmé par la poursuite des colonies de peuplement en Cisjordanie

« La solution à deux États s'éloigne de jour en jour », a affirmé, cet après-midi, le Ministre chargé du Conseil économique palestinien pour le développement et la reconstruction devant le Comité pour l'exercice des droits inaliénables du peuple palestinien.

Venu faire le point sur l'avancée du processus politique de paix, M. Mohammad Shtayyeh a également prévenu contre le risque d'une « sud-africanisation » de la Palestine, tout en soutenant par ailleurs que l'année 2012 sera une année de « vide politique » pour la Palestine.

« Washington se concentre actuellement sur la prochaine élection présidentielle, l'Europe est confrontée à la crise de l'euro et nombre de pays arabes sont très préoccupés par leurs propres affaires internes. En outre, la première coalition politique israélienne ne semble pas disposer d'une plateforme politique pour faire face à la question palestinienne », a fait remarquer M. Shtayyeh, qui est également membre de la délégation palestinienne aux négociations de paix.

Pour régler le conflit israélo-palestinien, il importait d'arriver à une solution à deux États or, ce que fait Israël sur le terrain, a-t-il affirmé, c'est saper la création d'un État palestinien.

Les mesures imposées par Israël sur le terrain nous poussent à une solution à un État, vers la « sud-africanisation » de la situation palestinienne, une situation d'« apartheid », où les Palestiniens représenteraient 55% de la population totale de la zone tandis que les Israéliens, qui sont minoritaires, maintiendraient les rennes du pouvoir.

La situation sur le terrain, a-t-il déploré, n'est pas durable et ne laisse pas de place à l'optimisme.

M. Shtayyeh a par ailleurs rapporté que lors des dernières négociations en Jordanie, la délégation israélienne avait demandé que le tracé des frontières respectent les réalités démographiques sur le terrain, permettent à Israël de disposer d'une présence militaire le long du fleuve Jourdain et tiennent également compte des sites archéologiques. À maintes reprises, la nécessité de maintenir le statu quo avait pourtant été soulignée.

Le Ministre palestinien a affirmé qu'il était plus urgent que jamais pour Israël de geler toutes ses activités de colonisation. L'occupation de la Palestine, a-t-il fait observer, est très avantageuse économiquement pour Israël.

Il a en effet indiqué, à titre d'exemple, que si Israël fournit 95% de l'électricité aux Palestiniens, il interdit à la Palestine de construire des usines électriques.

« L'autorité palestinienne ne contrôle nullement ses propres ressources et fonctionne dans un domaine extrêmement limité. Pendant combien de temps pouvons-nous continuer à vivre avec une Autorité qui n'a pas de pouvoir? » a-t-il fait mine de s'interroger.

Il a exhorté la communauté internationale à adopter une nouvelle approche, « une approche de conviction et de pression », en estimant que le temps était venu pour le Quatuor de changer sa façon de travailler. « Si on continue de demander à Israël de faire ceci ou cela, on n'obtiendra pas de résultats », a-t-il assuré.

Dans une lettre adressée à l'Autorité palestinienne, M. Benjamin Netanyahu, tout en soutenant que la Palestine impose des conditions, a soutenu qu'Israël appuie la solution à deux États, a rappelé M. Shtayyeh. Mais le Premier Ministre israélien n'a pas accepté le gel des colonies et a préféré confiner la création de l'État Palestinien aux frontières de 1967 sans faire aucune référence au sort de Jérusalem-Est, ni au sujet du sort des réfugiés, a martelé le Ministre palestinien.

Il a ensuite annoncé que les dirigeants palestiniens avaient demandé au Comité arabe de convoquer prochainement une réunion dans le but de rédiger une réponse à cette lettre.

De son côté, M. Pedro Nuñez Mosquera (Cuba), Vice-Président du Comité pour l'exercice des droits inaliénables du peuple palestinien, a relayé les inquiétudes exprimées par M. Shtayyeh, en se disant tout particulièrement préoccupé par l'intensification des activités de peuplement illégales israéliennes en Cisjordanie. « Nous sommes tous particulièrement alarmés par la récente décision prise par Israël d'autoriser trois avant-postes de colonies », a-t-il déclaré, en rappelant que le Bureau du Comité l'avait dénoncée dans une déclaration publique.

« En poursuivant sa politique du fait accompli et en modifiant le statut démographique des territoires palestiniens occupés, le Gouvernement israélien sape rapidement les perspectives d'une solution à deux États sur la base des frontières d'avant-1967. Le Comité, a indiqué le Vice-Président, continuera d'appeler le Conseil de sécurité à entreprendre une action concrète pour qu'Israël soit tenu pour responsable de ses graves violations du droit international.

Inquiet par ailleurs de la lenteur du processus de réconciliation, comme par celui de l'admission de la Palestine en tant qu'État Membre des Nations Unies, le Comité s'est également déclaré alarmé, par la voix de son Président, par les informations selon lesquelles les institutions palestiniennes seraient touchées par une crise financière.

Exhortant les donateurs internationaux à fournir une aide de toute urgence à l'Autorité palestinienne, le Vice-Président a assuré que l'occupation israélienne demeurerait le principal obstacle à des institutions palestiniennes stables et à une économie prospère. Évoquant le sort des prisonniers politiques palestiniens, M. Mosquera s'est dit toutefois soulagé d'apprendre que la grève de la faim, entamée par un certain nombre d'entre eux, avait pris fin après que leurs demandes principales ont été satisfaites par Israël.

Au cours d'un bref échange de vues, l'Observateur de la Palestine, les représentants de l'Indonésie, de l'Iraq, de la Turquie et du Sénégal se sont félicités de l'intervention de M. Shtayyeh.

Le représentant de l'Iraq a notamment souhaité savoir si l'Autorité palestinienne comptait toujours se tourner vers l'Assemblée générale après que sa demande d'admission en tant qu'État Membre des Nations Unies auprès du Conseil de sécurité n'a donné aucune suite. M. Shtayyeh a répondu que certaines « superpuissances » siégeant au sein du Conseil de sécurité avaient bloqué la demande d'admission. Il a cependant rappelé que certains pays n'étaient devenus États Membres qu'après de nombreuses tentatives et que la candidature de la Palestine était toujours sur la table.

L'Autorité palestinienne réfléchit actuellement à sa prochaine démarche, en consultation avec ses partenaires de la Ligue des États arabes et de l'Union européenne, avant de présenter éventuellement sa demande d'admission à l'Assemblée générale, a-t-il indiqué.

Avant de clore la séance, le Vice-Président du Comité a annoncé que la prochaine réunion internationale du Comité pour l'exercice des droits inaliénables du peuple palestinien se tiendra à Paris à la fin du mois de mai sur le thème de « L'autonomisation de la jeunesse palestinienne dans l'édification d'un État palestinien ». Une réunion sur le rôle que peuvent jouer les acteurs gouvernementaux et non gouvernementaux des pays d'Asie et du Pacifique dans l'établissement d'un État palestinien indépendant, souterrain et viable aura lieu à Bangkok, en Thaïlande, à la mi-juillet, au siège de la Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique.

* *** *

À l'intention des organes d'information • Document non officiel